



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 septembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Septembre 1998

**Annulation ou réduction de titre de recettes consécutives à des erreurs
matérielles - Budgets Principal et Annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles, ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de :

465.404,98 F

dont : 449.680,13 F sur exercices antérieurs (1)
dont : 15.724,85 F sur l'exercice en cours (2)

BUDGET PRINCIPAL : 395.767,29 F dont 390.989,63 F sur exercices antérieurs (1)
dont 4.777,66 F sur exercice en cours (2)

# 06612	906.641.1326	2.633,48 F
# 06086	906.644.1345	185.000,00 F
# 05816	922.221.673	2.301,65 F
# 06611	922.222.673	709,50 F
# 06531	922.2513.673	21.670,00 F
# 06609	922.2514.673	178.675,00 F
# 03311	921.1831.7067	- 457,30 F
# 02158	922.221.7062	- 1.096,67 F
# 04725	926.6221.70612	- 181,69 F
# 04733	926.6221.7083	- 3.042,00 F

BUDGET EAU : 7.373,13 F dont 3.252,18 F sur exercices antérieurs (1)
dont 4.120,95 F sur exercice en cours (2)

# 00910	67.6718	3.252,18 F
# 00418	70.70111	- 2.174,61 F
# 00425	70.70121	- 47,04 F
# 00433	70.70122	- 749,28 F
# 00457	70.7064	- 1.150,02 F

BUDGET ASSAINISSEMENT : 62.264,56 F dont 55.438,32 F sur exercice antérieurs (1)
dont 6.826,24 F sur exercice en cours (2)

# 00725	67.6718	55.438,32 F
# 00328	70.7061	- 6.337,27 F
# 00337	75.754	- 488,97 F

(1) : réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) : réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes
(sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0

Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)